L'Union européenne

Dernière mise à jour 02/06/2025

L'Union européenne est un organisme supranational et intergouvernemental qui rassemble 27 États dont la Belgique. Elle exerce certaines compétences en matière de politique d'aide aux personnes handicapées, complémentairement aux compétences de chaque État membre. L'Union européenne peut donc inciter, et parfois imposer certaines mesures en faveur des personnes handicapées.

Afin de planifier et de structurer son travail, la Commission européenne a adopté une « Stratégie 2021-2030 relative aux droits des personnes handicapées ». L’objectif de cette stratégie est de faire en sorte que toutes les personnes handicapées en Europe :

- Jouissent de leurs droits fondamentaux ;
- Aient les mêmes chances que les autres, puissent participer de manière égale à la société et à l’économie ;
- Puissent décider où, comment et avec qui elles vivent ;
- Se déplacent librement dans l’UE, quels que soient leurs besoins en termes d'assistance ;
- Ne soient plus victimes de discriminations.

Ressources

- La Stratégie relative aux droits des personnes handicapées 2021-2030 (https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1484&langId=fr)
(https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1484&langId=fr)
Commission européenne

Concrètement, cela se traduit par exemple par :

- L’adoption d’un Acte législatif européen sur l’accessibilité (https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1202&langId=fr) destiné à faciliter la mise sur le marché de produits dont l’accessibilité est renforcée : ordinateurs, smartphones, produits et services de téléphonie, produits et services bancaires, commerce électronique…
- Des mesures visant à améliorer l’accessibilité des personnes handicapées sur le marché du travail ;
- Le développement de la Carte européenne du handicap (*European Disability Card*) (https://eudisabilitycard.be/fr), qui permet à leurs détenteurs de faciliter leur reconnaissance et leur accessibilité aux transports, aux infrastructures culturelles, sportives, de loisirs…

Au niveau européen, les personnes en situation de handicap sont représentées par le Forum européen des personnes handicapées (*European Disability Forum*) pour porter leur voix, appuyer leurs revendications, et promouvoir les notions d’inclusion et de participation de tous dans la société.

Ce forum a publié une brochure pour faire l'état des lieux des droits des personnes en situation de handicap dans l'Union européenne, ainsi que sur les organismes compétents en cas de non-respect des droits. Disponible en anglais, la brochure a été traduite en français par le Conseil français des personnes handicapées pour les affaires européennes et internationales (CFHE).

Ressources

- Vos droits au sein de l'Union européenne (https://www.cfhe.org/vos-droits-au-sein-de-lunion-europeenne/)

CFHE

- Your rights in the European Union (Vos droits dans l'Union européenne) (https://www.edf-feph.org/publications/booklet-your-rights-in-the-european-union/)
 European Disability Forum

Adresses utiles

European Disability Forum

1210 Saint-Josse-ten-Noode

Avenue des Arts, 7-8
1210 Saint-Josse-ten-Noode
Belgique

Site internet (https://www.edf-feph.org)
info@edf-feph.org

Dernière mise à jour 02/06/2025